

LE PLANIFICATEUR

Magazine d'information du Ministère du Plan et du Développement

N°002

JUIL.-DEC. 2022

GRATUIT

**RECENSEMENT
GÉNÉRAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT 2021**

**Résultats globaux
définitifs**

**ENSEA/BAPTÊME
DE LA PROMOTION
NIALÉ KABA**

**118 étudiants africains
reçoivent leurs diplômes**

A portrait of Alassane Ouattara, the President of Côte d'Ivoire. He is a middle-aged Black man with a receding hairline, smiling warmly. He is wearing a dark navy blue suit jacket over a white dress shirt and a blue and white patterned tie. A small red and white pin is visible on his left lapel. The background is a soft-focus orange and white, with a portion of the Côte d'Ivoire flag visible on the left side.

Alassane OUATTARA

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

LE BÂTISSEUR



NOUVEAU CONCEPT

ENCORE PLUS D'INFORMATION



LE PLANIFICATEUR

Magazine d'information du Ministère du Plan et du Développement

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
16^e Étage Immeuble SCIAM BPV 165-Abidjan • Tel (+225) 27 20 23 08 42 / 43



SOMMAIRE

Éditorial.....p.3

À la une.....p.4

Grand Angle.....p.8

Actu Plan.....p.12

RGPH.....p.16

Coin du Bonheur.....p.22

À Retenirp.23

Editeur

Ministère du Plan
et du Développement
16^e Étage Immeuble SCIAM
BPV 165- Abidjan
Tel (+225) 27 20 23 08 42 / 43
Fax (+225) 27 20 20 08 56

Directeur de Publication

Nialé KABA

Directeur de Rédaction

Nahoua YEO

Rédacteur en Chef

Clément K. KOUAKOU

Secrétaire de Rédaction

Christian KOFFI

Comité de Rédaction :

Anicou KACOU, Madassa KOUMA,
Jean-Jacques KANGA, Isabelle
AKAFFOU, Firmin CROI, Abdoulaye
OUATTARA, Marie-Laure
GOGBEU, Emmanuel VOUHO,
Prisca YAO, Kindela KOULIBALY,
Fatim DIABAGATE, Ange DJYH,
Despierre ANGOLA, Pharel BALIE

Distribution

Direction de l'Informatique, de la
Documentation et des Archives

Design et maquette

Armand ALLAH

Impression :

DM Graphics

Tirage :

500 exemplaires

Email :

sercom@plan.gouv.ci

Édito

Conformément aux orientations de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, qui a pour vision de bâtir une Côte d'Ivoire Solidaire et Prospère, l'ambition du Gouvernement est d'aller plus loin dans la transformation structurelle de l'économie, avec des opportunités de création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes, dans un cadre de gouvernance renforcée.

C'est dans cette dynamique que le Gouvernement a décidé d'accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités, en mettant en œuvre le Programme Social du Gouvernement deuxième génération (PSGouv2) sur la période 2022-2024 en cohérence avec les priorités du PND 2021-2025. Ces actions contribueront à renforcer la résilience de l'économie et à lutter contre les fragilités sociales.

Par ailleurs, notre pays s'est engagé à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Ces objectifs, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, à protéger la Planète et à faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. La vision du Chef de l'Etat demeure en phase avec ces nobles objectifs.

La mise en œuvre du PSGouv2 permet d'adresser plusieurs problématiques liées aux populations vulnérables. Elles concernent non seulement la jeunesse, mais aussi et surtout les femmes et les jeunes filles parce que l'amélioration du bien-être des femmes se répercute systématiquement sur leur famille, notamment leurs enfants. Ainsi, le Gouvernement a multiplié les actions en faveur de l'autonomisation de ces populations, sous la haute autorité du Président de la République, afin de lutter efficacement contre la pauvreté.

Tous les membres du gouvernement sont donc engagés dans une synergie d'actions visant l'atteinte des objectifs fixés par le Président de la République pour créer les conditions pour assurer la sécurité alimentaire en milieu rural, accroître le bien-être des populations pour une réduction de la pauvreté encore plus importante. Il s'agit notamment, de rapprocher les populations des services de santé, d'améliorer la protection sociale, de renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, de favoriser l'accès des populations à l'électricité et aux logements, d'accroître l'accès des jeunes ainsi que des femmes, à des revenus et des emplois décents et stables.

B O N N E L E C T U R E !

Nialé KABA

Alassane OUATTARA

LE BÂTISSEUR

La Côte d'Ivoire est à l'orée d'un avenir prospère, elle représente aujourd'hui, l'exemple d'une nation forte, fondée sur des valeurs communes de travail, de respect, de liberté, de paix, de justice, d'équité et de partage.

C'est le fruit d'une ambition qui a fait corps avec un homme : **Alassane OUATTARA**. Quand il donnait le ton, le 21 mai 2011, lors de son discours d'investiture en tant que président de la République de Côte d'Ivoire en ces termes : « *Nous devons bâtir une nouvelle espérance pour la Côte d'Ivoire, l'Afrique et le monde* », personne ne pouvait s'imaginer qu'il le ferait en seulement dix années d'exercice du pouvoir. Et pourtant, il l'a fait, il a forcé le respect de tous les ivoiriens, de l'Afrique, et du monde entier. Lui qui héritait d'un pays totalement dévasté, socialement déchiré, politiquement divisé, économiquement effondré, en somme d'une nation dans l'abîme, a réussi, pourrait-on dire, l'irréalisable. La méthode **Ouattara** a été appliquée dans tous les domaines.

Au lendemain de sa première année d'exercice, en 2012, la Côte d'Ivoire affichait une nette amélioration de son Produit Intérieur Brut (PIB) à un peu plus de **8%**, hissant ainsi la croissance de son économie parmi les plus fortes du monde. Malgré la situation sanitaire mondiale difficile liée à la pandémie de la COVID-19, l'économie ivoirienne est restée résiliente avec un taux de croissance économique qui est passé de **2% en 2020**, à **7,4% en 2021**. Dans son rapport publié le 10 mars 2022, à Abidjan, la Banque Mondiale gardait l'optimisme pour l'économie de la Côte d'Ivoire en déclarant: « L'économie ivoirienne a, certes, été durement secouée par la crise de la COVID-19 mais elle n'a pas abdiqué. Mieux, la Côte d'Ivoire est à nouveau sur une dynamique de forte croissance qu'elle pourrait maintenir à moyen et long termes, si elle améliore la productivité des secteurs clés de son économie, sa politique de concurrence et renforce son cadre réglementaire pour les rendre plus favorables au développement du secteur privé, tout en diversifiant ses exportations ». Si cette institution de Bretton Woods a un regard si positif sur l'avenir de la Côte d'Ivoire, c'est bien parce que de véritables efforts sont entrepris par les autorités ivoiriennes dans tous les domaines pour améliorer les conditions de vie des populations. Au rang de ceux-ci, le secteur de l'éducation occupe la première place. Sur la période **2011-2019**, ce sont **30 666 salles de classe** au préscolaire et au primaire qui ont été construites ; **242 établissements secondaires** dont le Lycée d'excellence **Alassane OUATTARA** de Grand-Bassam et **2 CAFOP** à Bondoukou et San-Pedro. Le nombre de cantines scolaires a atteint **33 764, 811 693 tables-bancs** ont été acquis et distribués, **8 400 latrines** dans **1 400 écoles** en zone rurale construites, **27 213 482 kits scolaires** acquis et distribués sur la période, etc. Ces infrastructures ont été précédées de réformes, notamment l'intégration progressive de **325 écoles** islamiques dans le système éducatif formel, l'effectivité de la réforme du collège avec l'utilisation de professeurs bivalents et l'ouverture de collèges de proximité. Les importants investissements dans le secteur et la mise en œuvre des réformes depuis 2011 ont contribué à une amélioration significative des indicateurs-clés du système éducatif.

“
Nous devons bâtir une nouvelle espérance pour la Côte d'Ivoire, l'Afrique et le monde.
 ”

En effet, l'indice de parité filles/garçons a progressé de **0,86 en 2011** à **0,99 en 2018** au primaire, tandis que celui du secondaire s'est amélioré, passant de **0,74 en 2011** à **0,86 en 2018**. Le Taux brut de scolarisation (TBS) et le Taux net de scolarisation (TNS) ont également connu des améliorations sensibles passant ainsi respectivement de **89,30%** et **72,6%** en **2011-2012** à **106,50%** et **91,30%** en **2018-2019**.

L'Energie a été l'une des préoccupations prioritaires du Président de la République.

L'adoption d'un nouveau Code de l'électricité, la création et l'opérationnalisation de la Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES), et la mise en place d'un nouvel organe de régulation du secteur de l'électricité ont été les principales réformes engagées. Les investissements qui en ont suivi notamment, le barrage de Soubré, l'extension de la CIPREL et celle à cycle combiné d'Azito ont permis l'augmentation de la

capacité totale de production en électricité (de 1 391 MW en 2011 à 2229 MW en 2020). Le taux d'accès à l'électricité est quant à lui passé de **72%** en 2011 à **97,98% en 2020**. Le secteur de l'agriculture a connu lui aussi, une attention particulière du Chef de l'Etat. Des réformes majeures ont eu lieu à travers la mise en place des structures uniques dédiées à la gestion des filières stratégiques telles que celles du café - cacao, du coton - anacarde et de

l'hévéa - Palmier à huile. Ces réformes ont permis, d'abord, un accroissement significatif de plus de **45%** de la production de cacao qui s'est établie de façon cumulative à **5 780 347 tonnes de 2012 à 2019**, ensuite un accroissement régulier de la production d'anacarde passant d'une production de **380 000 tonnes en 2011** à **761 317 tonnes en 2018**, enfin une nette augmentation de la production cotonnière de **76,45%** passant de **260 000 tonnes en 2011-2012** à **458 762 tonnes en 2018-2019**. De même, l'application effective de mécanismes de garantie d'un prix minimum aux paysans équivalent à au moins **60%** du prix CAF a permis une augmentation substantielle aussi bien des revenus distribués que des productions. Plus de **10 000 milliards de Fcfa** ont été distribués aux producteurs sur la période **2012-2020**.

S'agissant de l'environnement des affaires, les efforts déployés par le Gouvernement pour assainir davantage le climat et rendre le marché ivoirien attractif ont permis d'obtenir un gain de 45 places au classement « Doing Business », entre 2012 et 2019, passant du 167^e rang au 122^e.

Cette performance qui a abouti, au premier semestre 2019, à la captation de **263 milliards** d'investissements privés à travers **116 sociétés** agréées, a permis de générer **9066 emplois** par les activités du CEPICI. Par ailleurs, on note une nette amélioration du taux de transformation locale de nos principales matières premières sur les périodes 2012-2015 et 2016-2018. Ainsi pour le cacao, il varie de **31,2% à 33%**, soit une hausse de **1.8 point** ; quant au coton fibre, il passe de **4,9% à 7,58%**, soit une hausse de **2,68 points** et enfin l'anacarde enregistre un taux de **5,84% à 9%**, soit une hausse de **3,16 points**.

Le secteur de l'industrie n'a pas été oublié dans l'application de la méthode **Alassane OUATTARA**. On peut noter en premier le renforcement des infrastructures industrielles de Yopougon, Vridi et Bouaké. Ensuite l'aménagement de la nouvelle zone industrielle de PK-24, ainsi que le développement de nouvelles zones industrielles (Yamoussoukro, San Pedro, Korhogo, Bonoua, etc.). On enregistre également la diversification de l'industrie extractive avec la production de **147 633 T**

de bauxite (débuté en 2020). Par ailleurs, la mise en place du Comité ivoirien de normalisation (CIN) et du Comité national de lutte contre la contrefaçon (CNLC) a contribué à l'amélioration du système de la qualité et du renforcement de la lutte contre la contrefaçon. D'importants défis ont été relevés dans le secteur de la santé. Ainsi de **2012 à 2019**, les investissements ont porté sur la réhabilitation et la réouverture de plusieurs services du Centre hospitalier universitaire de Treichville ainsi que la rénovation de **22 Centres hospitaliers régionaux, de 78 Hôpitaux généraux et de 233 Établissements sanitaires** de premier contact.

Tous ces efforts du Gouvernement ont bien évidemment une incidence sur la vie des populations. Au-delà, le Président de la République, dans le but d'améliorer les conditions de vie de toutes les populations, en particulier celles des plus défavorisées, a mis en place le Programme Social du Gouvernement (PSGOUV), en 2018. A l'entame de la deuxième génération du PSGOUV, on peut noter des avancées majeures du premier notamment la gratuité ciblée concernant les femmes enceintes pour les consultations prénatales, ainsi que les enfants **de 0 à 5** qui sont entièrement pris en charge aussi bien sur le plan médical que chirurgical. On peut ajouter les Travaux à « Haute Intensité de Main d'Œuvre » ou THIMO qui visent à offrir des opportunités d'emplois aux jeunes **de 18 à 35 ans**, sans qualification, dans toutes les régions. Le Gouvernement a aussi mis en place des projets pour accompagner les jeunes et les femmes dans le cadre de

leur insertion professionnelle et du développement d'aptitudes pour mieux se prendre en charge. Les secteurs de l'armée, du transport, du tourisme, des mines, du numérique ont eux aussi eu leur part de réformes structurelles avec d'importants investissements. Cette liste, loin d'être exhaustive, nous démontre, si besoin en était, les acquis de la transformation structurelle de notre économie, en quelques années de la gouvernance Ouattara. C'est réel, vérifiable et palpable. La Côte d'Ivoire peut s'enorgueillir d'avoir un Bâtitteur aux commandes. Un homme de vision qui a mis au service de la Nation des valeurs d'excellence, de travail, de mérite, de paix, le tout saupoudré par la rigueur dans l'effort, qui fondent l'essence du développement harmonieux de notre pays.

Rêver grand avec Lui devient de plus en plus possible. Il apparaît donc évident que l'avenir de notre nation s'illumine dans le regard de son Commandant en chef, Alassane OUATTARA.

■ Christian KOFFI



Groupe Consultatif pour LE FINANCEMENT DU PND 2021-2025

Tiémoko Meyliet KONE : « le Gouvernement entend faire du secteur privé, l'acteur clé de la création de richesse et d'opportunités d'emplois pour nos jeunes ».

Il y avait du beau monde au Sofitel Hôtel Ivoire, ce mercredi **15 juin 2022**, dans le cadre de la mobilisation du financement du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Représentant le Président de la République, le Vice-Président a rappelé l'importance de l'élaboration des Plans Nationaux de Développement. « **La Côte d'Ivoire a bâti un cadre cohérent de planification de court, moyen et long termes qui a permis un développement accéléré, plus inclusif, plus solidaire et plus durable. L'ambitieux programme de développement mis en œuvre vise à assurer la transformation**

économique et sociale du pays, en vue d'améliorer le bien-être des populations, à travers la réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans cette dynamique, deux plans nationaux de développement, PND 2012-2015 et 2016-2020 ont été élaborés et mis en œuvre, avec des résultats probants ».

L'ancien Gouverneur de la BCEAO a révélé que « **l'exécution des précédents Plans a permis d'enregistrer des progrès importants et de consolider la croissance économique, malgré un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et commerciales, ainsi que la pandémie de COVID-19. En effet, grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles de grande ampleur, le taux de croissance économique est ressorti en moyenne à environ 8% sur la période 2012-2019, positionnant ainsi l'économie ivoirienne parmi les plus dynamiques en Afrique et dans le monde. Par ailleurs,**

le revenu par tête s'est nettement amélioré pendant cette période, pour s'établir à 2 287 dollars US en 2020, correspondant à l'un des plus élevés en Afrique de l'Ouest ». Tiémoko Meyliet KONE a indiqué que l'objectif du PND 2021-2025 est de permettre à la Côte d'Ivoire de devenir une économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030, en relevant qu'au niveau du social, la priorité est la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement pour la période 2022-2024 (PS-Gouv2), doté d'un budget initial de **3182,4 milliards de FCFA (6 milliards USD).**



Le 15 juin 2022, le Vice Président a présidé la cérémonie d'ouverture pour la mobilisation du financement du Plan National de Développement.

Il a profité de cette rencontre pour inviter les opérateurs privés à saisir les multiples opportunités d'investissement qu'offre la dynamique de croissance durable de la Côte d'Ivoire, dans les secteurs des infrastructures, agro-industrie, énergie, mines, environnement, tourisme, hôtellerie, économie numérique, télécommunications. Il a souligné que « le Gouvernement entend faire du secteur privé, l'acteur clé de la création de richesse et d'opportunités d'emplois pour nos jeunes ».

Le Vice-Président a terminé en assurant les partenaires financiers de la détermination du gouvernement ivoirien à mettre en œuvre avec efficacité, le programme de transformation et d'en assurer un suivi rigoureux, afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.



© Yves Bonny

La Ministre du Plan et du Développement lors de son allocution à l'ouverture du GCPND..

Rappelons que ce Groupe Consultatif a été organisé par le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère du Plan et du Développement, avec l'appui de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la Banque Africaine de Développement et du Système des Nations Unies. Il avait pour principaux objectifs, de partager avec tous les partenaires la vision de la Côte d'Ivoire inscrite dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et, de mobiliser les financements extérieurs publics et privés nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan qui requiert un niveau d'investissement de l'ordre de **59 000 milliards de FCFA**, dont environ **43 646,4 milliards de FCFA** pour le secteur privé, soit **74%**.

GRAND ANGLE



© Yves Bonny

Au cours de son discours d'ouverture au GCPND 2021-2025 (...)

■ Abdoulaye Ouattara



© Yves Bonny

(...) Le Vice Président a assuré les partenaires financiers de la détermination du Gouvernement ivoirien à répondre aux attentes de ses concitoyens.



Après les annonces des différents partenaires financiers lors du GCPND (...).

FINANCEMENT DU PND 2021-2025

La Côte d'Ivoire mobilise ses partenaires au développement.

Après la cérémonie officielle d'ouverture du Groupe Consultatif pour le financement du PND, présidée par le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, le Premier Ministre, Patrick ACHI a dirigé les travaux de la deuxième session, de la journée du 15 juin 2022, au Sofitel à Abidjan.



Le Chef du Gouvernement ivoirien a remercié et rassuré les partenaires au développement et les investisseurs privés sur la faisabilité du Plan national de développement (PND) 2021-2025.

« Je voudrais assurer nos partenaires et les investisseurs privés que l'exécution du PND 2021-2025 sera menée dans le strict respect du principe de viabilité et de soutenabilité de la dette publique », a-t-il déclaré avant d'indiquer que ces investissements, nécessiteront un changement de paradigme, notamment de gestion et de gouvernance des projets d'investissements.

Le Premier Ministre a mentionné la décision du Gouvernement de faire de l'amélioration de la capacité

d'absorption des financements un enjeu stratégique de son action, et du renforcement du rôle moteur du secteur privé un objectif prioritaire. L'atteinte de ces deux objectifs nécessitera selon lui, des changements importants au niveau de la gouvernance, qui permettra à l'Etat de jouer un rôle plus proactif, prenant des initiatives pour booster le secteur privé dans les champs où le pays possède des avantages comparatifs, là où existent des filières de compétitivité.

La suite de la journée a été meublée par six panels, animés par les membres du Gouvernement afin de présenter les opportunités d'investissements en Côte d'Ivoire, notamment dans l'Agriculture durable et l'Agro-industrie, le développement des infrastructures de soutien à la

croissance (Infrastructures et services de transport, Economie Numérique), le Capital Humain etc.

A la cérémonie de clôture, au cours de laquelle, il a procédé à l'annonce du montant total des intentions de financement, **Monsieur Patrick ACHI**, Premier Ministre, a félicité Madame **Nialé KABA**, Ministre du Plan et du Développement pour la réussite du Groupe Consultatif. « Je voudrais remercier Madame le Ministre du Plan et du Développement, parce que l'idée d'avoir fait ce Groupe Consultatif ici a permis à beaucoup de personnes, en particulier

des acteurs du privé national, qui n'auraient pas pu aller à ce Groupe Consultatif à l'étranger, de pouvoir effectivement assister à ces panels, à s'enrichir, à poser des questions, à s'instruire. Ce, à un moment où la question des champions nationaux est au cœur de notre stratégie et où le Président de la République a donné des instructions

fermes pour que les nationaux puissent, plus que jamais s'insérer dans les tissus des secteurs stratégiques. », a-t-il poursuivi.

Le Premier Ministre a, par ailleurs rappelé aux acteurs du secteur privé la place primordiale qu'ils occupent dans ce PND. « Nous voulons rappeler que **74%** d'investissement de ce PND doivent provenir du secteur privé et que nous attendons bien sûr de lui, d'être dynamique, d'être actif et lui dire que l'Etat sera là pour l'accompagner parce que l'Etat a pris conscience que le secteur privé était au cœur de tout ; d'abord créateur d'emplois par excellence et ensuite générateur de revenus pour **l'Etat**, deux éléments importants dans tout développement d'un pays », a-t-il indiqué.

Précisons que les annonces de financement des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement sur la période programmatique 2021-2025 s'élevaient à 26,180 milliards de dollars (15 707 milliards de FCFA), soit un taux de réalisation de l'objectif du Groupe Consultatif de 168,2%.

■ Abdoulaye Ouattara



© Yves Bony

(...) Le Premier Ministre, accompagné de la Ministre du Plan et du Développement, a procédé à l'annonce du montant total des intentions de financement.

ENSEA/Baptême de

LA PROMOTION NIALÉ KABA : 118 ÉTUDIANTS AFRICAINS

reçoivent leurs diplômes.

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a remis, le vendredi 05 août 2022, les parchemins des 118 Statisticiens des promotions 2022 de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), lors de la cérémonie de diplomation, à l'amphithéâtre de ladite école.



Madame Nialé Kaba donnant des parchemins aux Ingénieurs Statisticiens Economistes (...)

Toge, chapeau, présence des parents, amis et connaissances, tout était réuni en un seul lieu pour rendre cette cérémonie solennelle. Ce vendredi **05 août 2022**, lors d'une cérémonie de graduation, **118 étudiants africains**, de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), ont reçu leur diplôme de fin de formation.

Il s'agit de 42 Ingénieurs Statisticiens Economistes (**ISE**) de la 33^e promotion, 46 Ingénieurs des Travaux Statistiques (**ITS**) de la 44^e promotion, et 30 Adjointes Techniques de la Statistique (**AD**) 61^e promotion.

Madame **KABA Nialé**, Ministre du Plan et du Développement,

Marraine de la promotion, a rappelé les valeurs partagées de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée, « l'ENSEA est une pépinière de formation de hauts cadres africains, un centre d'excellence dont le rayonnement et la réputation vont au-delà de l'Afrique. Toutes ces années durant, elle s'est engagée à répondre aux sollicitations de ses partenaires et du Gouvernement ivoirien en mettant à leur disposition des outils méthodologiques, ainsi que ses ressources humaines de qualité afin de contribuer efficacement au progrès économique et social de notre pays », a dit la Statisticienne. Elle a profité de cette occasion pour féliciter le Directeur de l'école, Dr Hugues KOUADIO, « qui à la suite de ses prédécesseurs a su maintenir la qualité et apporter des changements notables, comme je l'ai souhaité,



(...) Ingénieurs des Travaux Statistiques et aux Adjointes Techniques de la Statistique promotions 2022.

pour rehausser encore plus l'image de l'institution ». En outre, la Ministre du Plan et du Développement a exhorté les diplômés à mettre en pratique ce qu'ils ont appris. « Ayez de l'audace, de l'ingéniosité, de la flexibilité car il s'agit d'atouts pour réussir dans un monde en constante mutation. Ayez de la rigueur, de l'engagement », a-t-elle indiqué. Elle les a ensuite félicités avant de leur rappeler que « les excellents résultats obtenus à l'issue d'années de durs labeurs, doivent être mis au service des Etats respectifs », précise-t-elle.

Le Directeur de l'ENSEA, **Dr Hugues KOUADIO**, s'est réjoui de la présence de la marraine de la promotion ENSEA 2022, signe de son attachement à une jeunesse bien formée et responsable ainsi qu'au développement du système statistique africain. Il a ensuite projeté la rénovation des filières de formation de l'institution en précisant que cela intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions associé au label Centre d'excellence africain de la Banque Mondiale obtenu en 2015. M. KASSE Ange Yannick, porte-parole des étudiants diplômés, a dit sa fierté d'avoir pour marraine, la Ministre du Plan et du Développement, « Vous nous offrez votre image, votre



personnalité, votre modèle de réussite en guise d'exemple et boussole pour affronter le monde professionnel», s'est-il exprimé.

Rappelons que l'ENSEA, créée en 1961, est un établissement d'enseignement supérieur de recherche dont la vocation est de former les statisticiens africains et haïtiens. A ce jour, ce sont plus de **4000 statisticiens** qui ont été formés et se retrouvent dans divers secteurs d'activités à travers le monde.

“
L'ENSEA est une pépinière de formation de hauts cadres africains, un centre d'excellence dont le rayonnement et la réputation vont au-delà de l'Afrique.
 ”



Photo de famille de La Ministre du Plan et du Développement en compagnie des 118 statisticiens des promotions 2022 de l'ENSEA

L'année 2022 marque la sortie des dernières promotions des filières ITS (ouverte en 1963) et AD (ouverte en 1968) pour répondre aux exigences de réforme de filières de formation de l'ENSEA. Ces filières seront désormais ouvertes à la demande des pays.

■ Marie-Laure GOGBEU



Une délégation ivoirienne conduite par la Ministre Nialé KABA a présenté le PSGOUIV le 15 Juillet 2022, au siège des Nations Unies, à New York (...)

Forum Politique de Haut Niveau SUR LES ODD : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉSENTE LE PSGOUIV AUX DONATEURS ET PTFS, À NEW YORK

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA, a présidé, le vendredi 15 juillet 2022, au siège des Nations Unies, à New York, l'événement spécial organisé par le Gouvernement ivoirien et le Fonds des Nations Unies pour la Population (Unfpa), en marge du Forum Politique de haut niveau sur le développement durable.

Cette importante rencontre de partage d'expériences qui portait essentiellement sur le Programme Social du Gouvernement (PSGov), accélérateur du processus de réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), a été l'occasion pour la délégation ivoirienne et ses partenaires du Système des Nations unies d'échanger sur une série de bonnes pratiques des innovations en faveur de l'autonomisation de la femme.

La Ministre du Plan et du Développement, **Nialé KABA**, a indiqué que « le Programme Social du Gouvernement est un dispositif mis en place par le Gouvernement pour exécuter avec plus de célérité le plan de travail

Gouvernemental, le Programme National de Développement (PND) et les ODD », avant de revenir sur les impressionnants résultats enregistrés par la Côte d'Ivoire en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations. « Le Président de la République de Côte d'Ivoire a fait de l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens la priorité de sa politique de développement. A cet égard, les profondes réformes structurelles effectuées depuis une décennie dans tous les secteurs ont permis d'attirer d'importants investissements extérieurs, d'enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 8% sur la période 2012-2019, et de rendre l'économie forte et résiliente. Ainsi, malgré l'impact de la COVID-19, le taux de croissance de 2% en 2020 est passé à 7,4% en 2021 », a rappelé la Cheffe de la délégation ivoirienne. Poursuivant, la Ministre **Nialé KABA** s'est voulue plus précise en affirmant que dans le cadre de l'exécution du PSGouv, « qui constitue l'un des leviers majeurs du Gouvernement pour accélérer la mise en œuvre des ODD », des acquis notables ont été enregistrés. « l'électrification de 1 841 localités sur la période 2019 à 2020,

avec le taux de couverture national qui est passé de 69% à fin 2019 à 79,6% à fin 2020 ; le Renforcement de l'accès à l'eau potable, avec 9 012 Pompes à Motricités Humaines (PMH) réparées entre 2019 et 2020 ; le recrutement de 10 300 enseignants, l'acquisition de 380 360 tables-bancs ; le renforcement de la gratuité ciblée, avec la distribution de 1 121 932 kits d'accouchement et 120 981 kits de césariennes dans les centres de santé publics ; le renforcement de la couverture vaccinale à 90% chez les enfants de 0 à 11 mois etc. », a-t-elle égrené.

La Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nasseneba TOURE a quant à elle, présenté les interventions stratégiques pour relever les défis de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). « La Côte d'Ivoire a renforcé ses acquis en matière de promotion de la femme et d'égalité du genre. L'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG, la mise en place d'un programme dédié à la prévention et à la lutte contre les VBG, avec l'appui de nos partenaires tels que l'UNFPA, sont autant d'exemples qui démontrent que nous sommes dans la bonne direction », a-t-elle relevé.

Insistant sur l'opportunité de cette session, Dr. Diene KEITA, Directrice Exécutive Adjointe/Programme, représentant la Directrice Exécutive de l'UNFPA a déclaré que cette occasion « permet de présenter à toutes les parties prenantes les avantages économiques de l'investissement dans les trois résultats transformateurs de l'UNFPA, à savoir l'élimination de la mortalité maternelle, la fin des besoins non satisfaits en matière de planification familiale et l'élimination des violences basées sur le genre, y compris le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines ».

Notons que cette rencontre a vu la participation de nombreuses personnalités, notamment le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Philippe POINSOT, le Représentant de la Mission Permanente de la Côte d'Ivoire à l'ONU, l'Ambassadeur Kacou ADOM, ainsi que la nouvelle Représentante Résidente de l'UNFPA en Côte d'Ivoire, Cécile Compaoré ZOUNGRANA

A l'issue de cette session, Amina MOHAMED, Vice-Secrétaire Générale de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, a accordé une audience à la délégation ivoirienne.



(...) Pour cette séance, la Ministre du Plan et du Développement était accompagnée de la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, de la Directrice Exécutive Adjointe de l'UNFPA et du Représentant de la Mission Permanente de la Côte d'Ivoire à l'ONU.

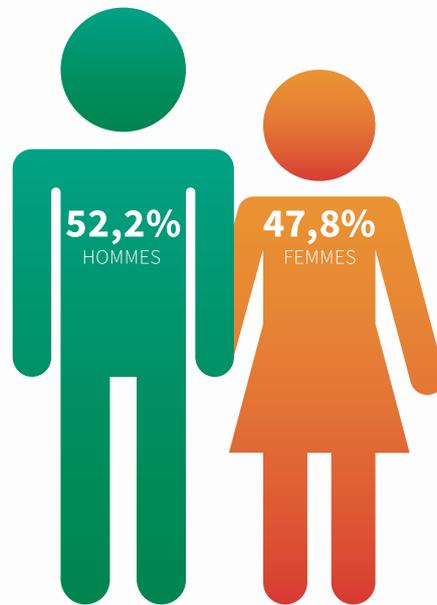


RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT **2021**

RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2021

RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS

ABIDJAN, Octobre 2022



Population Totale Résidente de la Côte d'Ivoire :

29 389 150

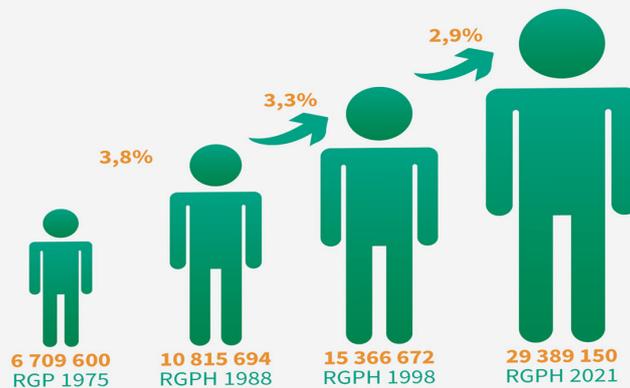
Hommes -	- Femmes
15 344 990	14 044 160
109 hommes	pour 100 femmes

Effectif des ménages ordinaires : **5 616 487 ménages**

Taille moyenne des ménages : **5,2 personnes**

ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE EN CÔTE D'IVOIRE DE 1975 À 2021



Les taux de croissance moyens annuels intercensitaires respectifs associés à ces populations sont 3,8% - 3,3% - 2,9%.

EFFECTIF DE LA POPULATION PAR RÉGION

Rang	Région	Population	Rang	Région	Population
1	D. A. d'Abidjan	6 321 017	18	Hambol	612 028
2	Haut-Sassandra	1 739 696	19	Tchologo	603 084
3	Tonkpi	1 387 909	20	Bagoue	515 889
4	Gbeke	1 352 900	21	Bere	492 151
5	Nawa	1 165 473	22	Gbokle	460 980
6	Loh-djiboua	1 103 158	23	Grands-ponts	450 008
7	San-Pédro	1 060 724	24	Moronou	439 755
8	Poros	1 040 460	25	Worodougou	429 811
9	Goh	985 282	26	Bounkani	427 037
10	Marahoué	981 179	27	D.A Yamoussoukro	422 072
11	Guemon	930 873	28	Belier	415 593
12	Gontougo	917 829	29	Iffou	378 559
13	Agneby-Tiassa	865 951	30	Kabadougou	289 806
14	Sud-Comoé	784 894	31	Bafing	262 850
15	La Me	726 665	32	N'zi	254 623
16	Indenie-djuablin	716 443	33	Folon	146 209
17	Cavally	708 241		Côte d'Ivoire	29 389 150

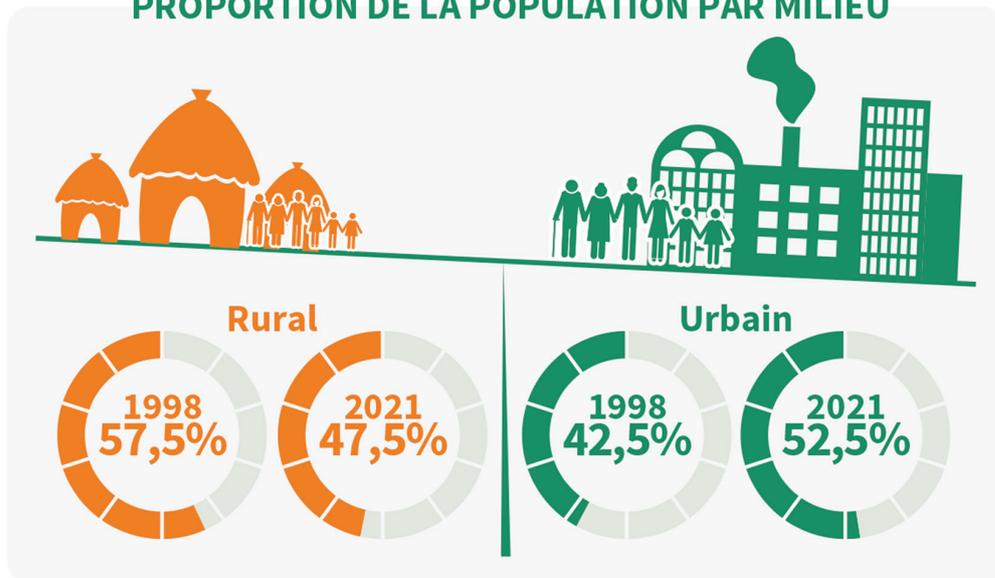
DENSITÉ DE LA POPULATION



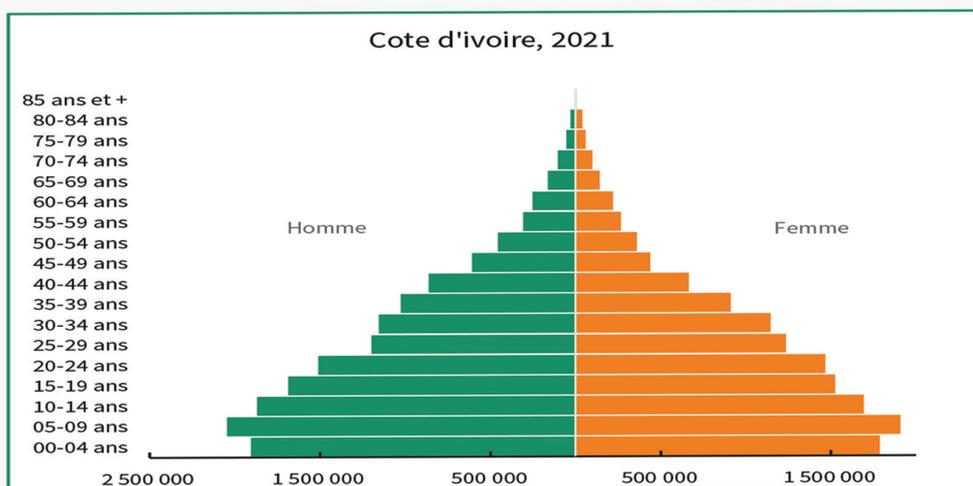
Le District d'Abidjan détient la plus forte concentration d'habitants :
2 994 hbts / km²

Densité nationale
91 hbts / km²

PROPORTION DE LA POPULATION PAR MILIEU



LA PYRAMIDE DES AGES



Population essentiellement jeune. $\frac{3}{4}$ a moins de 35 ans
Age moyen : 23 ans



Population de moins de 15 ans
11 225 273 soit **38,2%**



Population jeune 15-64 ans
17 385 410 soit **59,2%**



Population 65 et plus
754 461 soit **2,6%**

RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le ratio de dépendance est le rapport entre l'effectif de la population en charge (individus de moins de 15 ans et ceux de 65 ans et plus) et celle en âge de travailler (individus dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans)

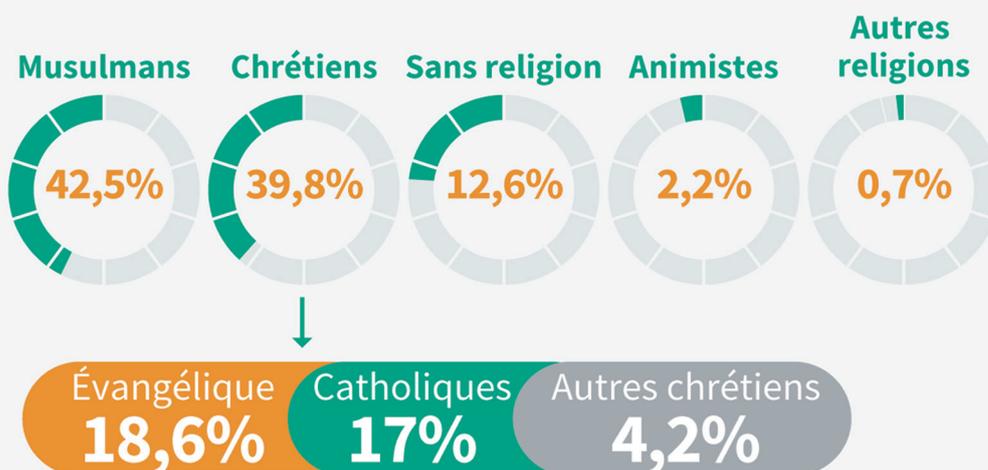
69
personnes dépendantes
sont à la charge de
100
personnes en
âge de travailler

RÉPARTITION DE LA POPULATION IVOIRIENNE ET NON IVOIRIENNE

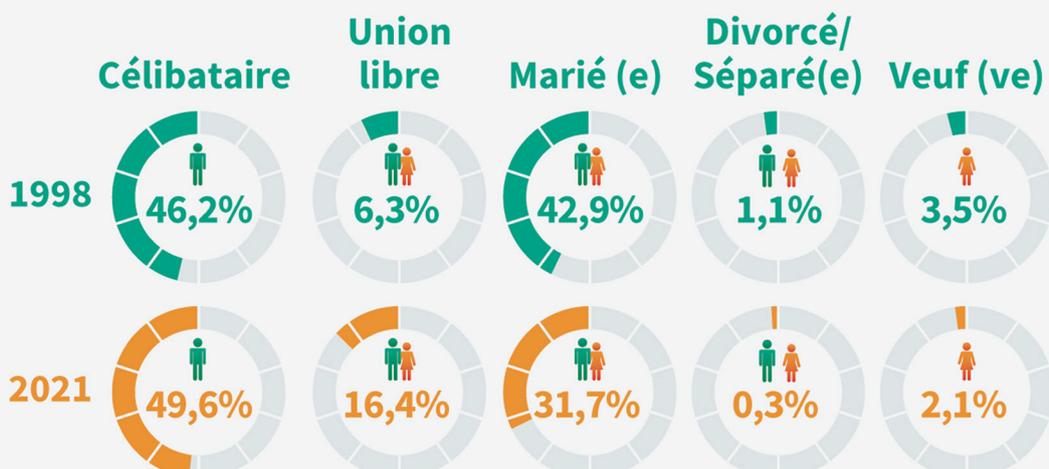


Nationalité non déclarée : 4 558

CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES



SITUATION MATRIMONIALE



ETHNIE

Akan



38%

Mandé du nord



22%

Gur ou Voltaïque



22%

Krou



9,1%

Mandé du Sud



8,6%

Naturalisés ivoiriens



0,3%

ALPHABETISATION



15 ans et plus

48,5%



Hommes

53,9%



Femmes

42,6%



Rural

32,2%



Urbain

61,6%

CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT



Propriétaire
ou à terme



Location
simple



Logement
de fonction
et gratuit

COMMODITES DES MENAGES

Le recensement de la population de 2021 a permis de dénombrer 5 616 487 ménages ordinaires et de collecter dans le même temps des informations relatives à leurs conditions de vie. La disponibilité de certaines commodités de base traduit dans une certaine mesure le niveau de vie de ces ménages.

Electricité

Au niveau national, près de 9 ménages sur 10 (87,6%) a accès à une source d'électricité continue (CIE, groupe électrogène et panneau solaire), dont 72,8 % des logements sont branchés au réseau électrique public

Source d'eau de boisson améliorée

Les sources améliorées d'eau de boisson concernent l'eau du robinet (dans le logement, dans la cour, la borne fontaine/robinet public), le puits à pompe/forage, le puits creusé protégé et l'eau conditionnée. Au total, 86,7% des ménages ont accès à une source d'eau de boisson améliorée.

Lieu d'aisance

Les installations sanitaires améliorées comprennent la chasse d'eau reliée à un système d'égouts, la chasse d'eau reliée une fosse septique, la latrine à fosse améliorée ventilée et les toilettes à compostage. On note que plus de la moitié des ménages (56,6%) au niveau national en bénéficie.

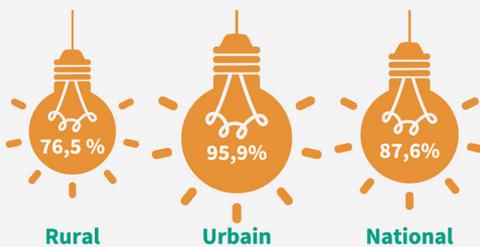
Evacuation adéquate des ordures ménagères

Les modes d'évacuation adéquats des ordures (par camion, pré-collecte ou dépôt aménagé) sont utilisés par 35,2% des ménages du pays.

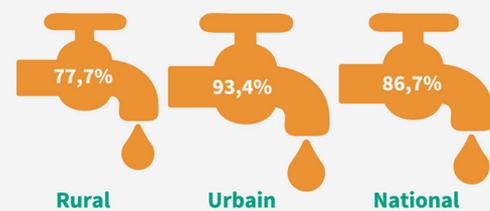
Evacuation adéquate des eaux usées

Les eaux usées sont évacuées de manière adéquate par les ménages lorsqu'ils utilisent les fosses septiques et le réseau d'égout. Il ressort que 3 ménages sur 10 utilisent un mode d'évacuation adéquat des eaux usées, soit 30,4% au niveau national.

ÉLECTRICITÉ CONTINUE



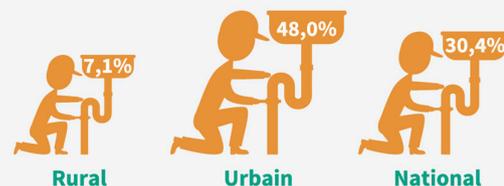
SOURCES D'EAU AMÉLIORÉES



INSTALLATIONS SANITAIRES AMÉLIORÉES



MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES ADÉQUAT



MODE D'ÉVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES ADÉQUAT



INS/2022/RGPH 2021/01
Institut National de la Statistique (INS)

Site internet : <https://www.ins.ci>, Email : ins.rci.diffusion@gmail.com
Téléphone : +225 20.33.88.60 / 20.33.88.62 / 20.33.88.58

Coin du Bonheur

Toutes nos félicitations aux parents, nos vœux
de sagesse et de bonheur
accompagnent
LIRANE ANDRÉE.

« Nous sommes ravis d'apprendre que votre petite fille a enfin pointé le bout de son nez et qu'elle se porte à merveille. C'est une joie immense pour nous de voir votre famille s'agrandir ! Une nouvelle vie commence avec plein d'amour à donner », ces mots ont été prononcés par Monsieur Clément KOUAKOU, Directeur de Cabinet-Adjoint, du Ministre Nialé KABA à l'occasion de la naissance de Lirane Andrée, fille de Melaine DAKOURI, son assistante. C'était le 24 mars 2022, à la clinique Iroko de Yopougon - Toit rouge.

Dans la joie, l'amour et la gaîté, la naissance de la Princesse Lirane a été célébrée avec faste par la famille Dakouri. Visiblement comblée et très heureuse de la venue au monde de leur bout de chou, la famille a sacrifié à la traditionnelle cérémonie de baptême, le 24 juillet 2022, au domicile familial sis à Yopougon - Toit Rouge.



AFFENA AXEL NOAH renouvelle le bonheur dans la famille KOUAKOU



KOUAKOU Koffi, agent administratif à la Direction de l'Informatique, de la Documentation et des Archives (DIDA) du Ministère du Plan et du Développement a accueilli aux cotés de sa charmante épouse, son deuxième enfant qui s'appelle, KOUAKOU Affena Axel Noah.

La clinique Mont Carmel de Yopougon, s'est trouvée trop exigüe pour contenir la joie de N'Goran Amino qui venait d'entendre les premiers cris de son bout de chou, ce 18 septembre 2022.

La présence des amis et de la famille sur les lieux a donné lieu à une fête improvisée pour marquer ses moments de joie.

Notons que le couple a reçu les félicitations de leurs responsables hiérarchiques respectifs.

Toutes nos bénédictions accompagnent le petit ange, affena axel Noah.

À R E T E N I R

POLITIQUE PUBLIQUE :

La politique publique peut être définie comme l'intervention d'une Autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire.

Elle vise à résoudre un problème sociétal spécifique ou plus global, faisant partie du domaine de compétence de l'État et cadrant avec le modèle économique en vigueur.

Dans ce cadre, l'État développe un contenu à l'intervention publique avec une stratégie, des actions et des résultats en fonction de l'objectif poursuivi.

POLITIQUE SECTORIELLE :

La politique sectorielle représente la déclinaison des objectifs globaux de développement des différents cadres de référence en objectifs sectoriels de moyen et long termes.

Elle détermine la contribution que doit apporter un secteur donné, à la réalisation des objectifs de développement contenus dans ces référentiels.

La politique sectorielle sert de cadre de référence à tous les intervenants publics ou privés du secteur, nationaux ou internationaux pour une cohérence des actions.

La politique sectorielle est mise en œuvre à travers des plans de développement sectoriels harmonieusement articulés.

■ M. Salifou TRAORE
Directeur de la Planification



**Bonne
et Heureuse
Année
2023**